

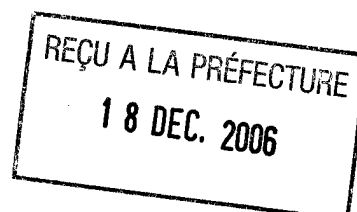
Service instructeur

Service Lacs et Barrages (S.L.B.)

Service Aménagement des Rivières (S.A.R.)

Service consulté

6^{ème} Commission - N° 2007/I - 6^e/03



BUDGET PRIMITIF 2007

CO14 - RIVIERES, LACS, BARRAGES ET MILIEUX HUMIDES
Parc d'Intervention en Matériel - Travaux (P.I.M.)

Résumé : *Le Département gère un ensemble de rivières, barrages et zones humides et offre aux syndicats mixtes un appui technique de l'amont à l'aval des projets. Il y consacrera en 2007 un effort d'investissement à hauteur de 6,6 M€ en autorisations de programme.*

Les crédits de paiement nécessaires à la réalisation de cette politique s'élèvent quant à eux à 5,9 M€.

En fonctionnement, la dépense sera de 811 000 € ; par ailleurs, une recette de 845 000 € est attendue en retour pour l'ensemble du budget Rivières, Lacs, Barrages et Milieux Humides.

Pour le PIM, dont le bilan des derniers exercices est équilibré, un réajustement moyen des tarifs des prestations en 2007 vous est proposé avec une augmentation de 5 %.

Orientations départementales sur les Lacs et Rivières

Le Département effectue le suivi des syndicats mixtes de rivières, élabore la programmation de ces syndicats et réalise directement, au moyen du Parc d'Intervention en Matériel (PIM-Travaux), les différents travaux d'entretien courant et de petites réparations sur nos cours d'eau et barrages.

Le Département assure également, à la demande des syndicats mixtes, la maîtrise d'ouvrage de la plupart des travaux réalisés sur les cours d'eau et l'intégralité de ceux réalisés sur les barrages.

**C014 - 1 : Aménagement de rivières - Travaux sous maîtrise d'ouvrage départementale
(AP 4 000 000 € ; CP 3 420 000 € ; R 845 000 €)**

1. État d'avancement

Le programme 2005 est à ce jour réalisé à 70 %, les programmes antérieurs étant pratiquement soldés. Pour le programme 2006, le taux de réalisation est de 40 % à la mi-novembre. Les travaux avec maîtrise d'œuvre interne avancent plus vite que ceux avec maîtrise d'œuvre externe. Les nombreuses formalités administratives nécessaires pour la Police de l'Eau retardent cependant globalement les travaux de 4 mois à 2 ans suivant les projets.

2. Prévision pluriannuelle

L'autorisation de programme globale de 2006 s'est élevée à 4 M€ et est affectée à 94 %.

Hors crues exceptionnelles, les travaux courant à réaliser sur le réseau hydrographique sous maîtrise d'ouvrage départementale, les cinq prochaines années, s'élèvent à 17 M€.

Les champs de rétention de crue et le projet de déviation des eaux à MULHOUSE par le Canal du Rhône au Rhin nécessiteront dans les prochaines années des inscriptions conséquentes qui peuvent être estimées à 6 M€.

Il conviendra également d'étudier la possibilité de créer un grand champ d'inondation après la confluence de la Doller vers la Hardt, qui pourrait représenter à lui seul une dépense de 10 M€ mais dont la réalisation ne se fera pas dans les cinq prochaines années.

Enfin, la création de petits bassins de retenue des eaux d'orage constituera un poste de dépense important dans les prochaines années. Actuellement nous avons étudié 70 projets de ce type, situés principalement dans le Sundgau, représentant un investissement total de 12 M€.

3. Inscription 2007

Il vous est proposé d'inscrire une autorisation de programme de 4 000 000 € en 2007, équivalente à celle de 2006. Compte tenu des engagements antérieurs non soldés et de l'échéancier prévisible des paiements, une inscription en crédits de paiement de 3 420 000 € est proposée pour 2007.

4. Recettes

Ces travaux sont préfinancés par le Département, qui en assure la maîtrise d'ouvrage. Ils bénéficient de subventions de l'Etat dans le cadre du plan décennal de restauration des rivières, estimées à 40 000 € en 2007, ainsi que de la participation des syndicats de rivières estimée à 300 000 € et celle de l'Europe estimée à 5 000 €.

Par ailleurs, une première tranche de 500 000 € de subvention de l'Etat devrait être perçue pour les travaux de dérivation de l'Ill à MULHOUSE.

Dans les trois années à venir, nous avons également un engagement de l'Etat de participer à hauteur de 1,8 M€ aux travaux d'aménagement de rivières dans le cadre du futur transfert du Lac de la Lauch. De même, au titre du contrat de projet, 1,9 M€ de subvention de l'Etat sont attendus dans les sept prochaines années pour ces travaux hydrauliques.

C014 – 2 : Aménagement de rivières - Subventions (AP 600 000 € ; CP 400 000 €)

Subvention pour travaux hydrauliques

Deux syndicats intercommunaux choisissent habituellement de garder la maîtrise d'ouvrage de leurs travaux, de même que quelques communes isolées. Ils bénéficient alors d'une subvention, tant pour les travaux d'aménagement de rivières, que pour la création de bassins de rétention des eaux d'orage.

Cette ligne permet également de subventionner les syndicats mixtes pour les acquisitions foncières nécessaires aux travaux d'aménagement de rivières.

Nous réalisons également sur cette même ligne, en cofinancement avec l'Agence de l'Eau, des opérations de « renaturation » des cours d'eau, des zones humides et des espaces naturels associés sous la maîtrise d'ouvrage des syndicats fluviaux et autres collectivités.

A ce titre, une autorisation de programme de 800 000 € était disponible en 2006 et a été affectée à hauteur de 55 %.

Pour 2007, il vous est proposé d'inscrire une autorisation de programme globale de 600 000 € et des crédits de paiement pour 400 000 €, afin de tenir compte des projets de bassins de rétention qui sont en attente dans le Sundgau.

C014 – 3 : Contribution du Département aux Syndicats Mixtes de Rivières (F 490 000 €)

La majeure partie des cours d'eau du Département est gérée par les Syndicats Mixtes de Rivières. La cotisation annuelle du Département à ces différents Syndicats et au Syndicat Mixte du Barrage de Kruth-Wildenstein s'élève pour l'année 2006 à 467 000 €.

Pour 2007, il est proposé d'inscrire au Budget Primitif un montant prévisionnel global de 490 000 €.

C014 – 4 : Travaux et entretien sur les ouvrages hydrauliques départementaux et SIG (AP 2 000 000 € ; CP 2 080 000 € ; F 321 000 €)

Le Département gère le Canal du Rhône au Rhin déclassé ainsi que 10 barrages du massif vosgien. Le barrage de la Lauch, encore propriété de l'Etat, fait l'objet de négociations avant de concrétiser son transfert; Ce barrage nécessite en effet d'importants travaux de confortement chiffrés à 5 M€, pour lesquels l'Etat s'engage à nous subventionner à hauteur de 60 % à la fois sur ce barrage et sur des travaux de protection contre les crues.

Des Comités de Gestion suivent les programmes de travaux réalisés sur les ouvrages départementaux.

Par ailleurs, le Département assure la maîtrise d'ouvrage de projets hydrauliques d'envergure départementale, comme l'écrêtement des crues de l'Ill à MULHOUSE.

A) Barrages départementaux et Canal du Rhône au Rhin déclassé

Etat d'avancement

En 2006, les travaux de construction du barrage du Grand Neuweiher ont été retardés suite à l'enquête publique liée à la modification du projet qui a nécessité des délais administratifs relativement longs imposés par la Police de l'Eau. Toutefois, l'édification de la digue principale avec les éléments de béton et de remblai est programmée d'ici fin 2006, si les conditions météo du mois de novembre le permettent, pour une dépense prévisible de 800 000 €. Différents travaux de finition seront entrepris en 2007 avant une remise en eau prévue pour la fin du printemps.

Deux visites décennales ont eu lieu aux barrages de Kruth et d'Alfeld. Pour le second, la vidange a permis des travaux d'entretien semi lourds, sur la maçonnerie et les organes hydrauliques habituellement immergés, d'un montant de 250 000 €.

Egalement, 50 000 € ont été nécessaires pour assurer d'autres travaux de maintenance sur l'ensemble des ouvrages, ainsi que l'analyse des données d'auscultation. Ces mesures d'auscultation témoignent du comportement satisfaisant des barrages selon l'analyse du bureau d'ingénierie COYNE et BELLIER.

Des travaux de reprise de maçonnerie des bajoyers des écluses et de remise en état des chemins et des abords des ouvrages du Canal du Rhône au Rhin déclassé ont été conduits pour un montant global de 100 000 €.

Au total la maintenance des ouvrages hydrauliques départementaux s'élève à 400 000 €.

L'entretien courant et la surveillance des barrages ont nécessité 142 000 € en fonctionnement.

Prévisions 2007

En 2007, pour les finitions du chantier du grand Neumeier et les actions pour le maintien en état du patrimoine hydraulique, paysager et écologique, il vous est proposé de retenir au Budget Primitif une autorisation de programme de 1 720 000 € et des crédits de paiement de 460 000 € en section d'investissement. De même 246 000 € seront nécessaires en section de fonctionnement.

La ventilation détaillée de ces crédits est la suivante :

- 290 000 € en autorisations de programme et 100 000 € de crédits de paiement pour les barrages départementaux en vue d'assurer le bon état de conservation du patrimoine, notamment en ce qui concerne le renouvellement de la peinture du masque amont au barrage de Kruth et la préparation du dossier loi sur l'eau pour la vidange du Forlet en 2008 ;
- 300 000 € en crédits de paiement pour permettre de finaliser le chantier du Grand Neuweiher ;
- 15 000 € de crédits en autorisations de programme et en crédits de paiement en prévision des frais d'insertion pour les marchés et les procédures réglementaires comme les dossiers d'autorisation avec enquête publique ;
- 20 000 € en autorisations de programme et de crédits de paiement pour l'acquisition de matériel tel que les dispositifs pour le travail en hauteur à mettre aux normes ;
- 25 000 € en autorisations de programme et de crédits de paiement pour mener l'actualisation des études de risques et des études hydrologiques à fournir à la Police des Eaux ;
- 230 000 € de crédits de fonctionnement pour les barrages afin d'assurer l'entretien courant des 10 ouvrages, les travaux de surveillance topographiques, l'analyse et l'interprétation des données d'auscultation, pour couvrir les dépenses liées au soutien d'étiage de l'Ill avec la surveillance de la prise d'eau et du canal de Huningue et pour l'entretien courant du Canal du Rhône au Rhin déclassé ;
- 100 000 € en autorisations de programme et en crédits de paiement pour les travaux du Canal du Rhône au Rhin déclassé qui consistent à reprendre la maçonnerie des bajoyers des écluses, remettre en état les chemins et les abords des ouvrages ;
- 1 300 000 € en autorisations de programme en vue d'engager la deuxième tranche de travaux d'écrêtement des crues de l'Ill à MULHOUSE, ainsi qu'une première tranche de travaux d'aménagement hydraulique au niveau de l'EuroAirport. Ce montant prévisionnel sera éventuellement modifié en DM1 en fonction de l'avancement de ces deux dossiers.

Les dépenses pour les combustibles et l'acquisition de matériel et outillage seraient à couvrir par des crédits respectivement à hauteur de 4 000 € et 12 000 €.

B) Acquisition de matériel de surveillance de crues

Il vous est proposé d'inscrire en 2007 des crédits de paiement à hauteur de 300 000 € pour cette ligne, pour achever l'acquisition de 28 stations de mesure, du matériel et des logiciels de supervision des débits des rivières haut-rhinoises dont le but est de prévoir au mieux l'évolution des crues.

C) Renforcement hydraulique du Canal du Rhône au Rhin déclassé à MULHOUSE

Le projet vise à permettre l'écrêtement des crues de l'Ill à MULHOUSE via le Canal du Rhône au Rhin. Les travaux se déroulent au premier trimestre 2007. Il est nécessaire d'inscrire 1 000 000 € de crédits de paiement pour régler les marchés de travaux en 2007. Une subvention de 550 000 € est attendue de l'Etat pour ces travaux au titre du programme Saône-Rhin.

D) Système d'information Géographique

Plusieurs projets sont actuellement en cours tant au niveau régional avec la Coopération pour l'Information Géographique en Alsace (CIGAL) que localement, dans le cadre du groupe de projet Système d'Information Géographique (SIG).

Etat d'avancement

Dans le cadre du Projet pour le Haut-Rhin, une plate-forme centralisée permettant de mettre à la disposition de l'ensemble des partenaires du Département un véritable service d'information géographique, stockant l'ensemble des données sur un site central au Conseil Général est en cours de mise en place, pour un montant global de 200 000 €. Ce site permettra également à l'ensemble des haut-rhinois d'accéder aux données du Département grâce à un site Internet.

Nous avons également acquis en 2006 une licence libératoire pour les plans IGN au 1/25 000° (scan 25) pour un montant de 16 000 € et poursuivi l'acquisition, en liaison avec les syndicats fluviaux, de levés topographiques lasers aéroportés permettant de faire des Modèles Numériques de Terrain (MNT).

En ce qui concerne CIGAL, qui regroupe la Région, les deux Départements et les trois grandes villes alsaciennes pour mener ensemble des projets SIG au niveau régional, nous avons participé aux projets suivants en 2006 :

- la mise au point d'une base de métadonnées, estimée à 30 000 € dont notre quote-part était de 33 % ;
- la réalisation d'une étude pour la définition du Schéma Directeur de CIGAL estimée à 50 000 € dont notre quote-part est de 25 % soit 12 500 € et qui est en phase de finalisation ;
- acquisition d'une licence libératoire pour des cartes IGN vectorisées (BD Topo et BD adresse) pour 280 000 € dont 35 % était à notre charge.

Propositions pour 2007

En ce qui concerne le groupe de projet SIG du Projet pour le Haut-Rhin, ce dernier a estimé qu'il serait souhaitable de se doter courant 2007 d'une couche cadastrale complète sur l'ensemble du département. Ce travail est évalué à 80 000 €. Par ailleurs, la poursuite des levés topographiques laser aéroportés sur les secteurs du Sundgau et de la Doller ainsi que l'acquisition de couches générales au niveau départemental nécessitent 150 000 €. Enfin, la finalisation de notre site internet nécessitera environ 50 000 € de dépenses.

Nous avons également lancé en 2006 une mission d'assistance technique pour nous appuyer dans la définition fine du futur SIG, particulièrement pour associer les autres collectivités et partenaires. Les dépenses prévisibles en 2007 pour cette assistance se montent à 61 500 € sur un total de 75 000 € pour cette mission.

En ce qui concerne CIGAL, une inscription est à prévoir pour couvrir les frais du chargé de mission à hauteur de 30 % et pour un montant de 13 500 € en fonctionnement.

Je vous propose donc d'inscrire au total en investissement pour le SIG départemental, 280 000 € en autorisation de programme, 220 000 € en crédits de paiement et 75 000 € en fonctionnement.

C014 - 5 : Total

Au total 6 600 000 € d'autorisations de programmes et 5 900 000 € de crédits de paiement sont à inscrire en investissement sur l'exercice 2007 pour la réalisation de la politique menée en matière d'eaux de surface, de barrages et de SIG.

Une recette globale de 345 000 € est attendue pour l'ensemble du budget Eaux de surface et barrages.

En section de fonctionnement 811 000 € de crédits sont à inscrire.

C014 - 6 : Parc d'Intervention en Matériel - Travaux

1. Bilan financier de l'exercice 2005

Le bilan de la gestion analytique du Parc d'Intervention en Matériel - Travaux (PIM) joint en annexe 2 laisse apparaître un excédent d'environ 2 000 €, avec une légère baisse des recettes de 13 130 € (2 %) par rapport à 2004 sur un montant total de 663 704,45 €. Ce résultat traduit une activité soutenue durant toute l'année, malgré l'absence d'un agent durant deux mois suite à une fracture.

2. Bilan de l'exercice 2006 (à la fin septembre)

Avec un carnet de commandes de travaux plein, l'activité du Parc en terme d'heures est soutenue.

En investissement, l'ensemble du programme d'acquisition a été réalisé à savoir, une chargeuse hydraulique sur pneus avec équipements, ainsi que l'acquisition de pièces lourdes pour les engins, l'ensemble pour un montant de 80 207 €.

3. Perspectives 2007

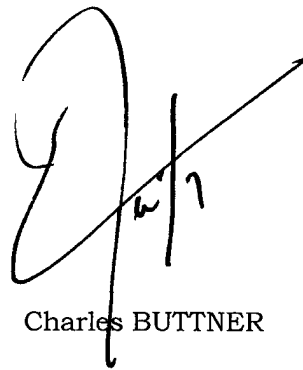
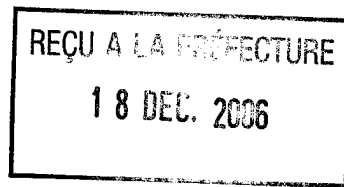
Les perspectives de travaux pour 2007 restent stables.

En investissement, afin de poursuivre notre politique de renouvellement de matériels, une autorisation de programme de 125 000 €, avec une inscription équivalente de crédits de paiement, est prévue pour l'acquisition d'un compacteur et d'une remorque de transfert d'engins tractable par notre camion, ainsi que de pièces lourdes pour le matériel roulant et de chantier.

Tarification 2007

Pour 2007, je vous propose de réajuster les tarifs du PIM - Travaux, avec effet au 1^{er} janvier 2007 sur la base d'une augmentation de 5 % selon l'annexe 3 de tarifs jointe, sachant que l'augmentation de l'indice TP 03 pour les douze derniers mois connus est de 5,12 %. Cette augmentation reste donc légèrement inférieure à l'évolution générale des prix de marché nous concernant.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a diagonal stroke.

Charles BUTTNER

ANNEXE 1 AU RAPPORT BUDGET PRIMITIF 2007

C014 - RIVIERES , LACS , BARRAGES ET MILIEUX HUMIDES Parc d'intervention en Matériel - Travaux (PIM)

Autorisation de programme au titre de 2007 pour le C014 :		10 560 000 €
soit		
SIG	Système d'information Géographique	280 000,00
	Acquisition de matériel	20 000,00
	Travaux et gros entretien sur ouvrages hydrauliques départementaux	1 700 000,00
	Aménagement de rivières - Subventions	600 000,00
	Aménagement de rivières - travaux sous maîtrise d'ouvrage départemental	4 000 000,00
	Total général en AP	6 600 000,00

Dépenses d'investissement - C014 Détail des inscriptions de Crédits de paiement par imputation conformément au rapport

Programme	Chapitre	Nature	Fonction	libellé	Montants inscrits Détail	Montants globaux
SIG						220 000,00
C014	20	205	61	SIG Système d'information Géographique	220 000,00	
Travaux et gros entretien sur ouvrages hydrauliques départementaux						1 860 000,00
C014	20	2031	61	ETUDES HYDROLOGIQUES	25 000,00	
C014	20	2033	61	FRAIS D'INSERTION	15 000,00	
C014	21	2153	61	TX DE MAINTENANCE SEMI LOURDE OH	1 500 000,00	
C014	21	2188	61	ACQUISITION DE MATERIEL	20 000,00	
C014	23	231318	61	OUVRAGES HYDRAULIQUES TX RESE	300 000,00	
Aménagement de rivières - Subventions						400 000,00
C014	204	20414	61	ARC- ARM - ARSU- AMENAGEMENT PAMA	400 000,00	
Aménagement de rivières - travaux sous maîtrise d'ouvrage départemental						3 420 000,00
C014	4541101	45411	1	TRX EFFECTUES OFFICE P/C TIERS	3 420 000,00	
Total général en CP					5 900 000,00	5 900 000,00

Dépenses de fonctionnement - C014

SIG	Système d'information Géographique	75 000,00
	Travaux et gros entretien sur ouvrages hydrauliques départementaux	246 000,00
	Contribution du Département aux Syndicats Mixtes de Rivières	490 000,00
	Total général en credit de fonctionnement	811 000,00

REÇU A LA PRÉFECTURE
18 DEC. 2006

Conseil Général
Haut-Rhin 

PARC D'INTERVENTION
EN MATERIEL / TRAVAUX

REÇU A LA PRÉFECTURE

18 DEC. 2006

COMPTE RENDU DE GESTION
Exercice 2005

Septembre 2006

COMPTE RENDU DE GESTION POUR L'EXERCICE 2005

A - SITUATION DU PARC AU 31 DECEMBRE 2005

1 - Personnel :

1 Responsable du Parc : LAUGEL Raymond

à Mulhouse :

1 Responsable opérationnel : VIELLARD Christian
1 Adjoint administratif : PIERRE Brigitte
1 Mécanicien-motoriste : REISSER Daniel
(contrôleur de travaux)

7 Conducteurs d'engins dont :

1 ouvrier compagnon niveau III : HASENFRATZ Etienne
2 ouvriers professionnels niveau II : BEN JABBOUR Ahmed
: SAN JUAN Roland
1 agent d'entretien territorial stagiaire : ROMBAUX Franck
1 agent technique : MARTIN Raphaël
1 agent technique qualifié : GROSZ Marc
1 agent de maîtrise territorial : LEY Pascal

2 - Engins :

- 4 Pelles hydrauliques sur chenilles :
 - 1 modèle LIEBHERR R 912 HDSL Litronic
 - 2 modèles LIEBHERR R 904 Standard Litronic 17
 - 1 modèle LIEBHERR R 914 HSDL
- 2 Pelles hydrauliques sur pneus modèle LIEBHERR A 316
- 1 Tracteur RENAULT 954 MI avec débroussailleuse ROUSSEAU 7000 PLUS + débroussailleuse ROUSSEAU 5400 PL
- 1 Tractopelle KRAMER à 4 roues motrices
- 1 Bateau faucardeur GIBEAUX
- 1 Bateau faucardeur d'occasion Broveco
- 1 Tracto-porteur MAHLER Multrac avec trois broyeurs
- 1 Broyeur de branches

3 - Véhicules :

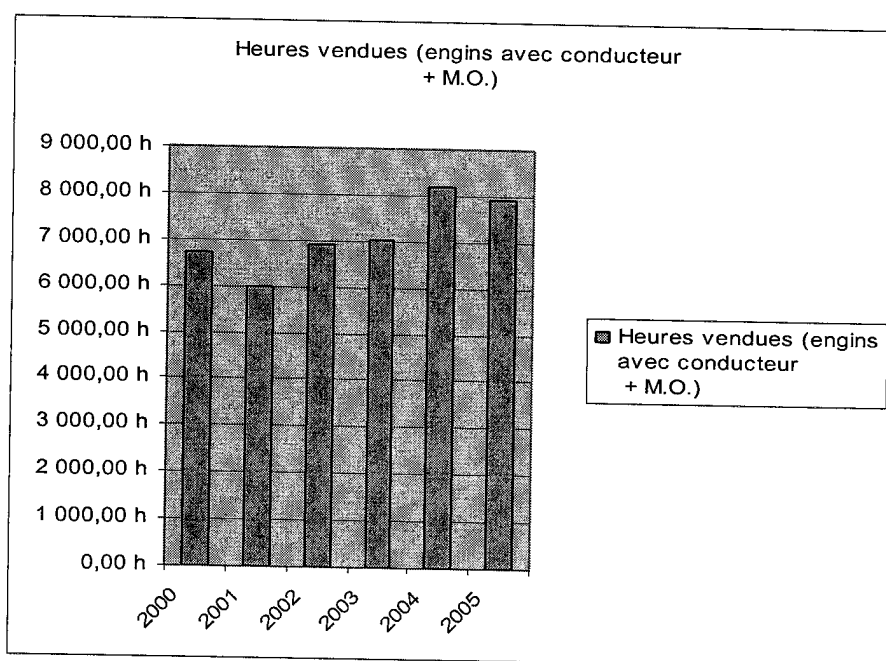
- Légers :**
- 1 Véhicule tout-terrain de type Défender 110 TDI LAND ROVER
 - 1 Véhicule tout-terrain de type Défender 110 avec citerne de carburant
 - 1 Fourgon atelier PEUGEOT Boxer diesel
 - 1 Remorque à bateau
- Lourds :**
- 1 Tracteur routier de type RENAULT VI C 300.19 4x4 avec semi-remorque plateau KAISER
 - 1 Camion 19 tonnes de type RENAULT VI G 290 avec tri-benne LOHR et grue auxiliaire ATLAS
 - 1 Camion 26 tonnes de type RENAULT Kerax 420 - 6x4 avec bi-benne et grue hydraulique AMCO VEBA 828 S

B - ACTIVITE DU PARC EN 2005

L'activité globale du Parc peut s'apprécier selon l'indice d'occupation du personnel:

° Bilan:

7902 heures ont été facturées en 2005 y compris la mise à disposition de la main-d'œuvre contre 8188 heures en 2004, soit une diminution de 3,5 %, due essentiellement à l'arrêt de travail d'un agent suite à une fracture. Globalement l'activité du Parc reste soutenue comme le montre le diagramme pluriannuel ci-dessous.

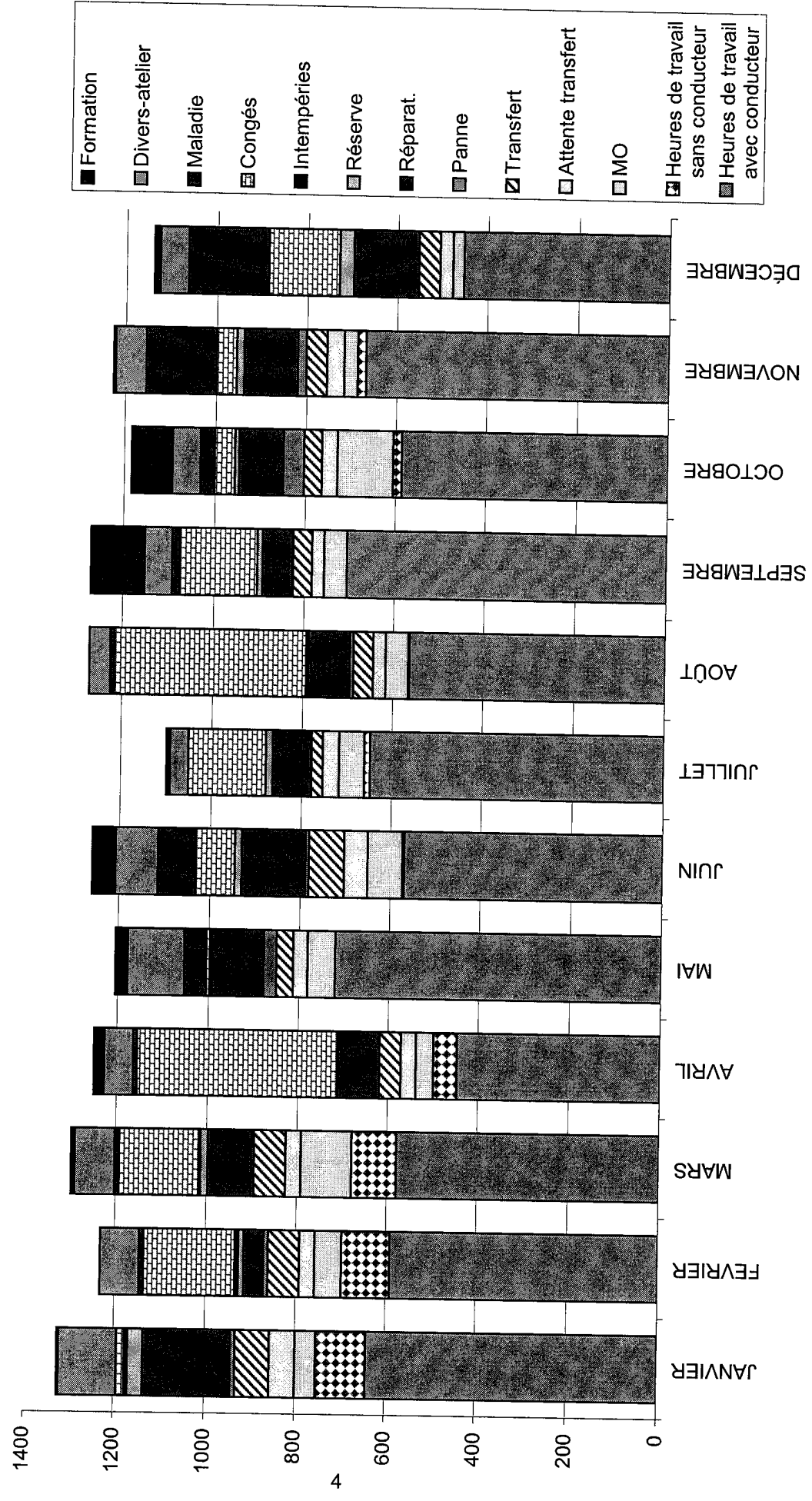


Par ailleurs, nous recherchons en permanence :

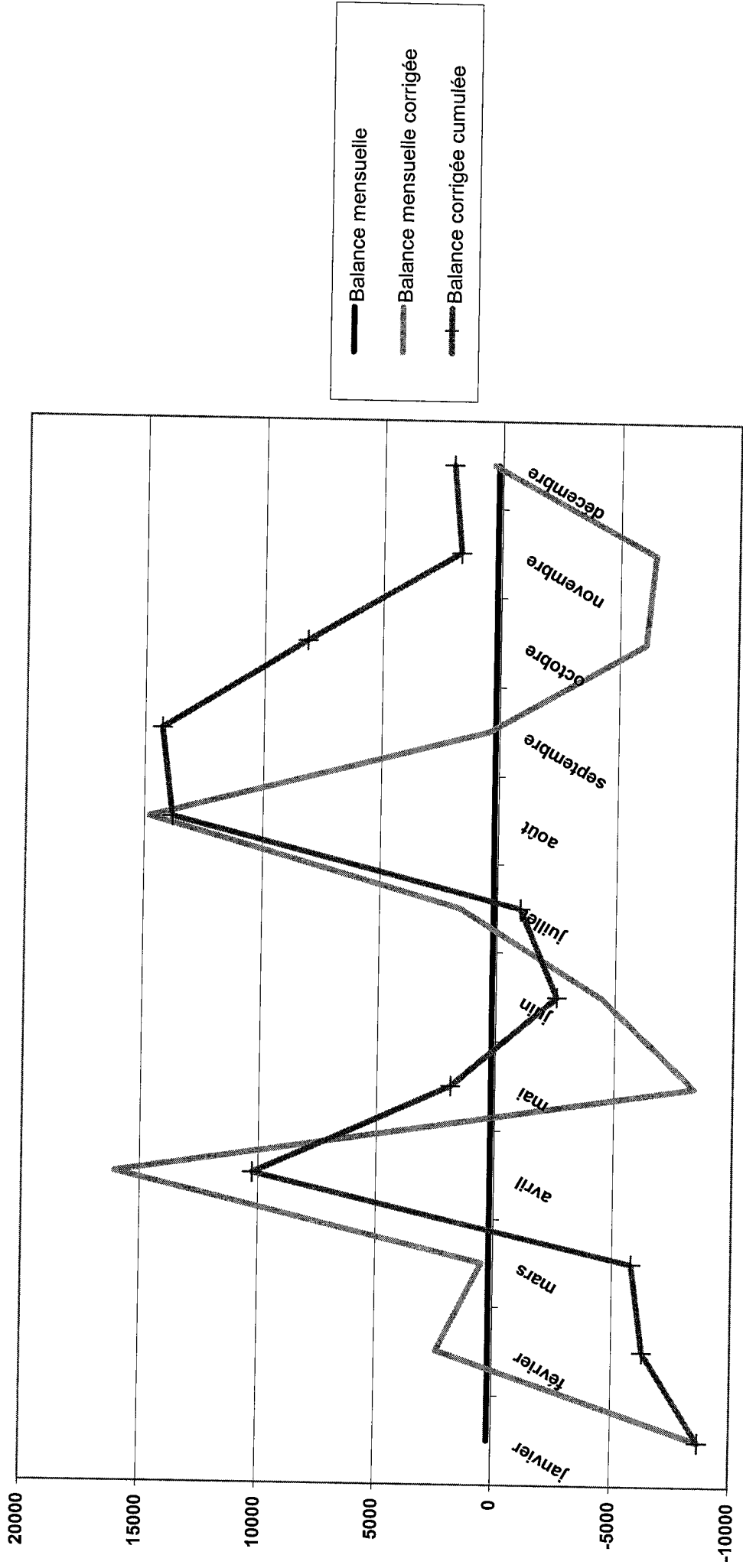
- une optimisation des heures d'attente sur chantiers et une pré-programmation de ces derniers,
- une prévision continue de travaux à court et moyen terme en concertation avec nos différents partenaires (maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre).

Ces différents facteurs ont permis de terminer l'année sur un excédent d'environ 2 000 euros (graphique page 5).

Activité du PIM en 2005



Suivi financier du PIM



L'activité du matériel de défrichage lourd s'établit à 303 heures, en baisse par rapport à 2004 (- 28 %), notamment du fait de la diminution de l'activité rénovation pastorale, de problèmes mécaniques moteur et malgré le débroussaillage des digues de plaine. Le bilan de cette activité est cependant négatif du fait des coûts d'entretien et de réparation.

L'activité de la débroussailleuse

L'activité de cet engin, bien qu'équivalente en terme d'occupation et d'heures à celle de 2004, reste cependant déficitaire en particulier du fait des coûts d'entretien (usure) et réparations (pannes).

Les autres indicateurs d'activité sont les suivants (cf tableau et graphique pages 8 et 9) :

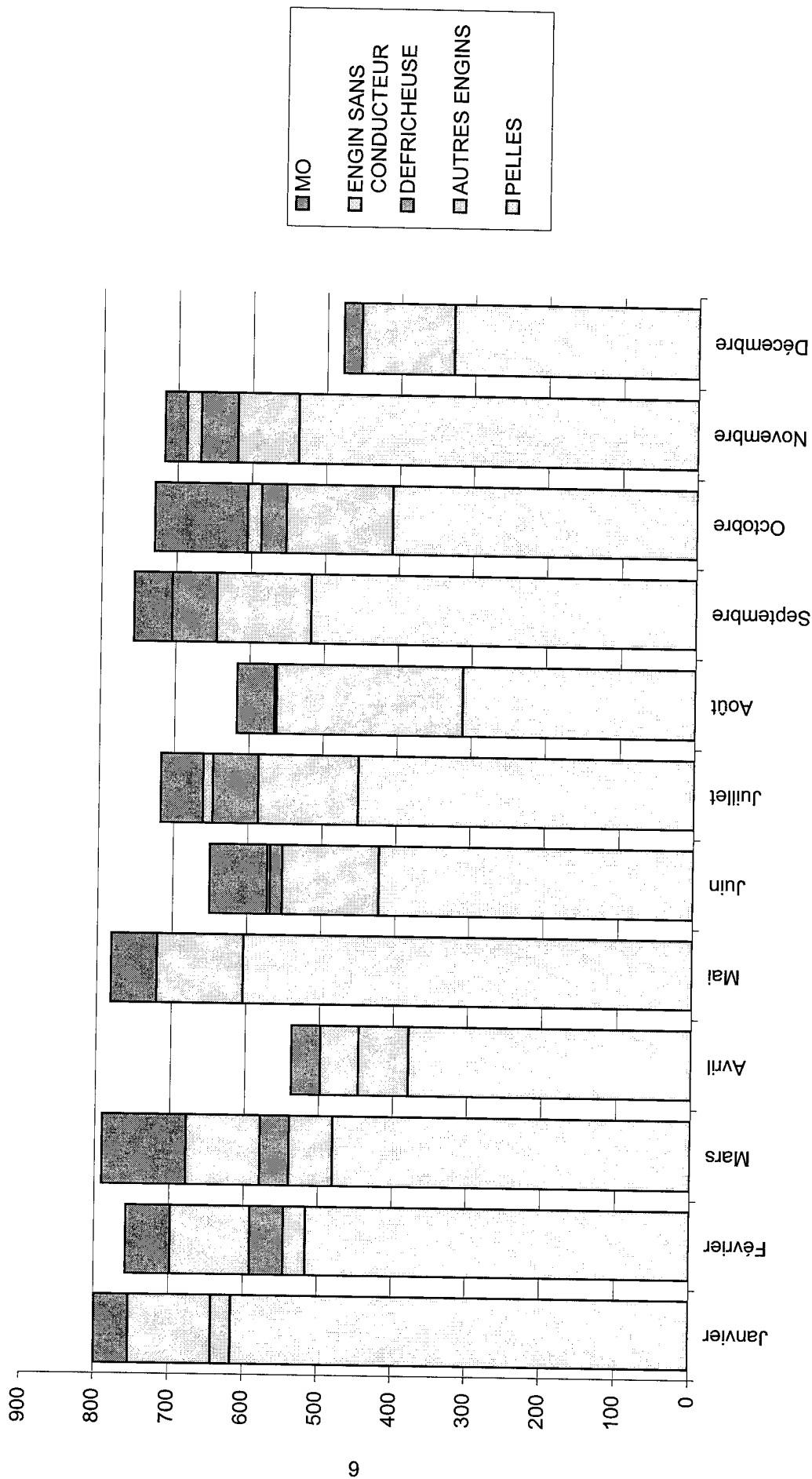
- Heures facturées pour les seules pelles hydrauliques s'établissent à 5572 heures contre 6132 en 2004,
- Heures facturées pour les autres engins (hors défricheuse) s'établissent à 1295 heures contre 1211 en 2004,
- Heures facturées pour le matériel de défrichage lourd s'établissent à 303 heures pour l'année contre 425 en 2004,
- Heures de location du tracto-pelle sans conducteur s'établissent à 267 heures contre 428 en 2004 du fait de la non mise à disposition de cet engin au chargement hivernal de sel,
- Heures de mise à disposition de main-d'œuvre seule s'établissent à 731 heures contre 419 en 2004.

Le bilan annuel par engin distinguant le coût horaire réel ainsi que le tarif officiel est détaillé dans le tableau suivant :

2005	Tarif officiel €/heure	Coût réel horaire €	BILAN en € avec plus-values	BILAN en € sans plus-values
Pelle 17	79,00	66,92	17 226,04	15 334,78
Pelle 18 + pince à bois + batteur Kenguru	79,00	87,63	-6 560,62	-8 738,02
Pelle 19 + pince preuneuse + batteur kolpac	79,00	83,77	-3 080,68	-4 741,84
Pelle 20	79,00	80,69	-1 021,56	-1 391,28
Pelle 21	79,00	80,01	3 753,28	-1 242,68
Pelle 22	79,00	60,47	4 812,77	4 585,25
Tractopelle avec conducteur	50,80	65,81	-1 256,41	
Tractopelle sans conducteur	28,30	30,64		
Bateau faucardeur 2	89,44	75,35	957,87	
Défricheuse MAHLER + broyeur	91,53	109,45	-5437,44	
Camion Renault 2 sans grue	53,88	90,73	-3 481,86	
Camion Renault 3 avec grue	72,91	77,64	-9 119,15	
Camion Renault 3 sans grue	56,33			
Débroussailleuse avec conducteur	70,69	117,87	-18 849,14	
Broyeur de branches Noremat	16,78	33,50	-2 667,44	
		Coût moyen par transfert	Bilan	
Camion Renault 1+ semi-remorque		286,27	5 941,85	

Engins	Associations Foncières	Collectivités Locales	Département	Maîtrise d'ouvrage du Département	Syndicats Fluviaux	Divers (Etat, Associations)	Nombre d'heures facturées	Bilan horaire global
<u>I - Location d'engins avec conducteur</u>								
PELLE 17			227,50	589,25	412,00	40,50	1 269,25	
PELLE 18		168,00	6,00	730,00	70,00	39,00	1 013,00	
PELLE 19			421,00	532,50	40,00		993,50	
PELLE 20		164,00	170,00	457,00	34,00		825,00	
PELLE 21			83,00	1 141,50			1 224,50	
PELLE 22				247,50			247,50	
Sous-total pelles	-	332,00	907,50	3 697,75	556,00	79,50	5 572,75	5 572,75
BAT. FAUCARDEUR			39,00	29,00			68,00	
TRACTOPELLE				19,00			19,00	
DEBROUSSAILLEUSE (avec conducteur)		28,00	70,00	301,50			399,50	
CAMION RENAULT 2			27,00	67,50			94,50	
CAMION RENAULT 3		3,00	101,00	593,25	5,00	12,00	714,25	
Sous-total autres engins	-	31,00	237,00	1 010,25	5,00	12,00	1 295,25	6 868,00
DEFRICHEUSE MAHLER		6,00		297,50			303,50	
TOTAL I des heures d'engins	-	369,00	1 144,50	5 005,50	561,00	91,50	7 171,50	7 171,50
<u>II- Location d'engins sans conducteur</u>								
BROYEUR NOREMAT			4,00	117,50	38,00		159,50	
TRACTOPELLE			267,50				267,50	
TOTAL I + II des heures d'engins facturées avec ou sans conducteurs		369,00	1 416,00	5 123,00	599,00	91,50	7 598,50	7 598,50
<u>III- Location de main-d'œuvre seule</u>								
		43,50	261,20	395,00	29,50	2,00	731,20	
TOTAL GENERAL DES HEURES FACTUREES	-	412,50	1 677,20	5 518,00	628,50	93,50	8 329,70	8 329,70
Part réalisée par maître d'ouvrage %	0,000%	4,952%	20,135%	66,245%	7,545%	1,122%	100,00%	

VENTILATION DES HEURES FACTUREES EN 2005 - PAR ENGINE



C - CONSUMMATION EN CARBURANT

1 - Consommation en gazole :

Le gazole est utilisé par les véhicules de liaison et de transport.

Les consommations respectives ont été les suivantes pour l'exercice 2005 :

- Camion Renault 1 et semi-remorque	:	6 437 l
- Camion Renault 2	:	834 l
- Camion Renault 3	:	6 160 l
- Land Rover 1	:	758 l
- Land Rover 2	:	3 003 l
- Fourgon Peugeot Boxer	:	954 l

soit une consommation totale de 18 146 litres.

Le stock au 31 décembre 2005 s'élevait à 12 190 litres.

2 - Consommation en fioul :

Les engins ont consommé respectivement :

52 045 l :	pour les 6 pelles
153 l :	pour le tractopelle
340 l :	pour les bateaux faucardeurs
2 974 l :	pour le tracteur débroussailleuse
4 688 l :	pour le chauffage des locaux (bureaux et atelier)
613 l :	pour le matériel de location et le karcher
2 126 l :	pour la défricheuse Mahler
152 l :	pour le broyeur Noremat

soit une consommation totale de 63 091 litres.

Le stock au 31 décembre 2005 s'élevait à 16 115 litres (grand froid) et 8 900 litres (normal).

D - INVESTISSEMENTS REALISES EN 2005

a) Atelier

Un laser de chantier avec mire et trépied ainsi qu'un détecteur de métaux ont été acquis sur cet exercice.

b) Engins

Toutes les acquisitions prévues sur cet exercice ont été réalisées, à savoir :

- une pelle hydraulique sur pneus modèle LIEBHERR A 316 avec accessoires,
- le pré-équipement rotation hydraulique d'une pelle lui permettant d'augmenter sa polyvalence de travail.

c) Véhicules

Une remorque plateau pour le transport de matériel de chantier et d'accessoires modèle IFOR.

E - COMPTE RENDU FINANCIER

Les recettes théoriques d'exploitation s'élèvent à 650 570,70 €, en légère baisse de 2% par rapport à 2004 (-13 133,87 €), mais traduisent une activité soutenue durant toute l'année, qui se répartit de la manière suivante (cf graphes page 13) :

- 86 % de travaux en régie pour le Département,
- 14 % de travaux pour les autres collectivités.

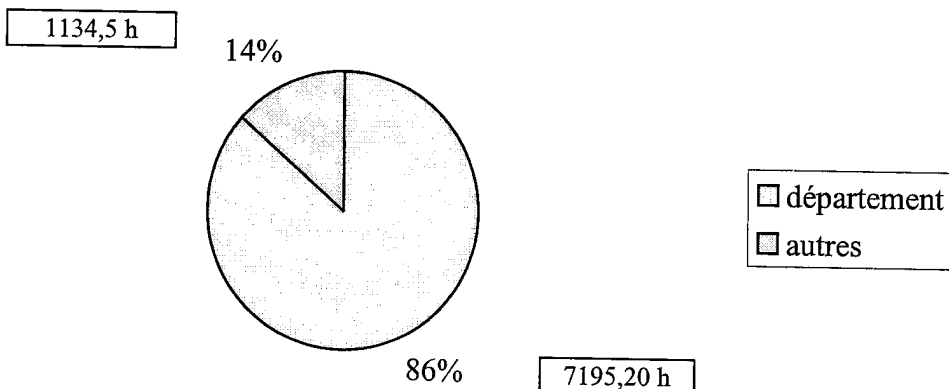
Le bilan d'exploitation laisse apparaître un excédent de 2 040,45 € tout en incluant des engins déficitaires (débroussailleuse et pelles suite à de gros entretiens).

Les dépenses réelles (539 929 €) sont en hausse par rapport à 2004 de 16 939 €, surtout dues aux frais de carburant consécutifs à la hausse des produits pétroliers (+ 12,6%).

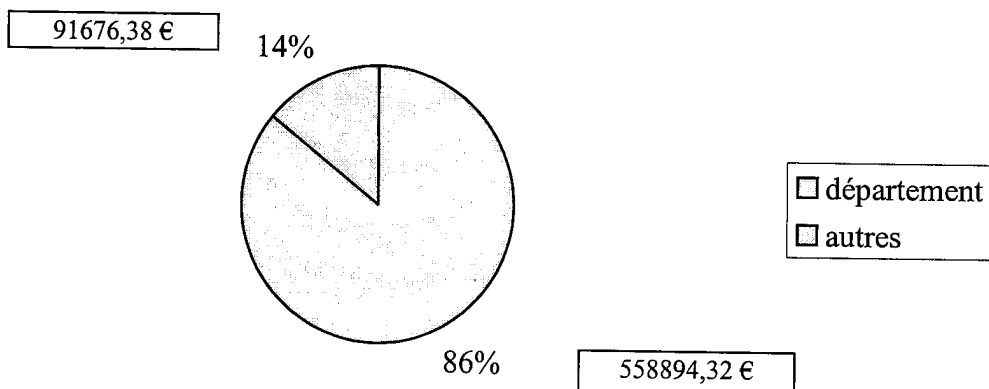
BILAN D'EXPLOITATION 2005

DEBIT			CREDIT		
			Par env.	Par nature	
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS				101 590,89	
18468	60611	Eau et assainissement	300,55		
17804	60612	Energie - Electricité	2 175,81		CREANCES SUR
18470	60621	Combustibles	1 564,87		
18469	60622	Carburant	56 052,10		Collectivités
17434	60628	Autres fournitures non stockées	30 171,29		
18476	60631	Produits d'entretien	193,79		
18454	60632	Fournitures de petit équipement	8 328,95		
18461	60636	Habillement et vêtements de travail	1 153,00		
18455	6064	Fournitures de bureau	268,36		STOCK FIN
18458	60661	Médicaments			D'EXERCICE 2005
18457	60668	Autres produits pharmaceutiques	1 382,17		69 634,26
61 - AUTRES CHARGES EXTERNES - SERVICES EXTERIEURS				21 221,51	
18456	6135	Loyers pour matériel, outillage et mobilier	509,33		
18453	61521	Entretien de bâtiments	429,36		PRODUIT DE
18464	61551	Entretien et réparations sur matériel roulant	7 367,90		L'EXPLOITATION
18478	61551	Matériel roulant Autres prestations de service	1 805,24		643 831,51
18460	61558	Entretien et réparations sur autres biens mobiliers	4 424,59		
18479	61558	Autres biens mobiliers	394,77		
17425	6156	Maintenance - Loyers pour mat, outil et mobilier	809,99		AUTRES
18484	616	Primes d'assurance	5 480,33		RECouvreMENTS
18483	61828	Documentation générale et technique - Autres			15 783,04
18275	6184	Formation			
62 - AUTRES CHARGES EXTERNES - AUTRES SERVICES EXTERIEURS				48 057,12	
18278	6228	Tickets restaurants Marché (prestations)	5,01		RESULTATS ANTERIEURS
18988	6251	Frais de transport (paie)	40 890,81		à l'exercice 2005
18284	6256	Frais de transport (marché)	41,73		
18989	6256	Frais de missions (paie)			
18446	6257	Réception	311,89		
18640	6262	Frais de télécommunications	6 807,68		
63 - IMPOTS - TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES				4 607,76	
18306	6331	Cotisation transport	3 177,00		
18305	6332	Cotisations versées au FNAL	196,00		
18314	6336	Cotisations au CNFPT et au CDG	758,67		
18472	6355	Taxes et impôts sur les véhicules	476,09		
64 - CHARGES DE PERSONNEL				364 452,57	
18301	64111	Rémunération principale personnel titulaire	136 355,99		
18302	64112	Supplément familial et indemnité de titulaires	2 830,26		
18303	64113	NBI titulaires			
18304	64118	Autres indemnités personnel titulaire	18 949,34		
18310	64131	Rémunération personnel non titulaire	125 065,70		
17656	64136	Indemnités perte d'emploi non titulaire			
18288	6451	Cotisations URSSAF	51 203,00		
18291	6453	Cotisations caisses de retraite	26 379,56		
18299	6456	Versement au FNC du supplément familial			
18313	6473	Allocations chômage			
4341	6475	Honoraires médicaux et frais pharmaceutiques	790,32		
18308	6478	Allocations sociales diverses	600,00		
18309	6478	Secours remboursables			
18294	64832	Contribution au Fond Compens de cessation activité	376,00		
18274	6488	Tickets restaurants Hors marché (valeur faciale)	1 902,40		
65 - AUTRES CHARGES D'ACTIVITE				0,00	
19546	6574	Subventions de fonctionnement			
TOTAL DEPENSES REELLES I				539 929,85	
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS II				137 207,71	
18537	6811	Dotation aux amortissements	137 207,71		
STOCK FIN D'EXERCICE 2004 III				56 809,99	
TOTAUX I + II + III				733 947,55	
RESULTAT APRES EXERCICE 2004				251 404,70	
TOTAL €				985 352,25	TOTAL €
					985 352,25

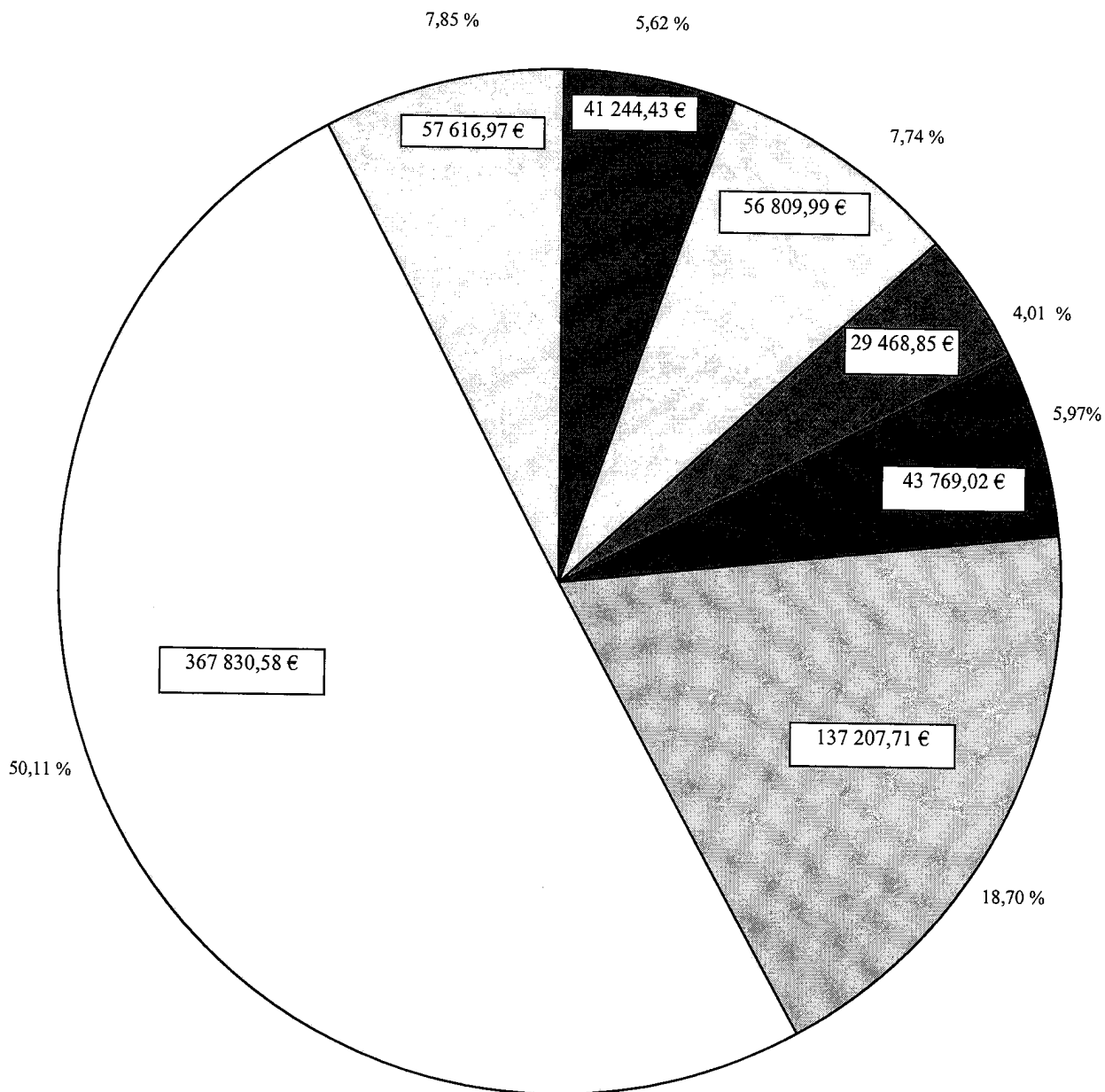
Répartition des heures facturées



Répartition en euros



**PIM - FONCTIONNEMENT - Ventilation des dépenses -
Exercice 2005**



Montant total des dépenses : 733 947,55 €
(dont 539 929,85€ de dépenses réelles)

■ Indemnités de déplacement et annexes	□ valeur stock 2004
■ Assurances et frais divers	■ Frais d'entretien des engins et véhicules
■ Amortissements des engins et véhicules	□ Frais de personnel
	■ Carburants et lubrifiants

TARIF DE LOCATION DU MATERIEL
à compter du 1er JANVIER 2007

<u>I - TARIF HORAIRE (hors frais de transfert)</u>	en Euros
1. PELLE hydraulique sur chenilles avec conducteur de puissance nominale supérieure à 100 CV	86,27
2. PELLE hydraulique sur pneus avec conducteur de puissance nominale supérieure à 100 CV	86,27
Dispositions communes aux positions 1 et 2 :	
- Plus-value pour travaux de dessouchage ou d'enrochements (pose, dépose, ou repose)	12%
- Plus-value horaire pour travail avec le matériel de battage de pieux	24,57
3. CHARGEUSE SUR PNEUS 4 roues motrices de puissance nominale 80 CV, godet 4 X 1 de 1,1 m ³	59,00
4. TRACTOPELLE 4 roues motrices	
a) avec conducteur	55,47
b) sans conducteur et sans carburant	30,90
5. TRACTEUR avec DEBROUSSAILLEUSE Rousseau avec conducteur	77,18
6. BATEAU FAUCARDEUR	
a) avec conducteur	97,65
b) avec conducteur et aide conducteur	130,20
7. CAMION 10 Tonnes avec tri-benne et conducteur	58,80
8. CAMION 26 Tonnes 6/4 avec conducteur	
a) avec bi-benne et grue télescopique	79,61
b) avec bi-benne	61,50
9. MATERIEL de défrichement lourd avec broyeur à axes verticaux ou à axe horizontal avec conducteur	100,00

10. MISE A DISPOSITION, y compris frais de déplacement :

- | | |
|---|-------|
| a) de conducteur d'engin (tarif appliqué pour toute mise à disposition ou immobilisation du conducteur d'engin à la demande du client ou de son maître d'œuvre) | 41,77 |
| b) de manœuvre | 25,35 |

11. BROYEUR A VEGETAUX autonome et mobile d'une puissance de 45 CV 18,32

II - TARIF DE TRANSFERT DES ENGIN

en Euros

1. Forfait au départ du Parc de MULHOUSE pour transfert de l'engin sur remorque à plateau :

a) ZONE 1 : distance inférieure à 20 Kms	286,16
b) ZONE 2 : distance de 20 à 40 Kms	376,09
c) ZONE 3 : distance supérieure à 40 Kms	427,88
2. Forfait dans le cas d'un déplacement d'engin pour le compte du même client et dans un rayon de 5 Kms à partir du chantier précédent 50 % du tarif II.1
3. Forfait pour déplacement du bateau faucardeur et du broyeur à végétaux 50 % du tarif II.1

III - TARIF JOURNALIER

1. **TRACTEUR avec débroussailleuse Rousseau**
(hors transfert, conducteur et carburant) 327,00

CONDITIONS GENERALES DU TARIF :

- * Ce tarif s'entend net de taxes, le Parc n'étant pas assujetti à la TVA,
- * Les heures d'engins facturées n'intègrent pas le temps de transfert des engins, lorsque ce dernier est facturé selon le tarif II,
- * Le temps passé sur chantier au petit entretien courant journalier des engins n'est pas déduit des heures facturées, contrairement à celui correspondant aux pannes ou à l'entretien lourd,
- * Les heures d'immobilisation de l'engin et du conducteur sur site, dans l'attente des directives du client ou de son maître d'œuvre, de la livraison de matériaux ou pour les visites de chantier, seront facturées selon le barème I.9a correspondant aux seuls frais d'immobilisation du conducteur,
- * Un minimum journalier de 4 heures par chantier sera systématiquement facturé pour chaque engin immobilisé ainsi que pour les camions.